



Le budget libyen pour 2006

29 mai 2006

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Introduction

Un budget global de plus de 19 Mds LYD

Le Congrès Général du Peuple a voté pour 2006 un budget global de 19,35 Mds LYD¹, soit environ 11,6 Mds €, en hausse de 6% par rapport à celui de 2005 et de 77% par rapport à 2004.

Le budget de fonctionnement est de 8 Mds LYD et celui d'investissement de 11,35 Mds LYD.

Cette année encore, le budget privilégie donc les investissements, signe de la poursuite de l'engagement de l'Etat dans le développement des infrastructures.

Le budget de fonctionnement

Une progression de 11,6% par rapport à 2005

Le budget de fonctionnement passe de 7,17 Mds LYD en 2005 à 8 Mds LYD en 2006 (près de 5 Mds EUR), soit une progression de 11,6% par rapport à 2005 et de 40% par rapport à 2004. Comme précédemment, il comprend également le budget de la défense (807 M LYD), les subventions à l'importation des produits essentiels (800 M LYD pour NASCO - National Supply Corporation, société étatique spécialisée dans l'importation des produits agroalimentaires de base) et une enveloppe pour l'acquisition de médicaments et d'équipements médicaux (260 M LYD).

53% de ce budget sera recouvert par les recettes pétrolières estimées à plus de 4,2 Mds LYD.

De ce budget, une enveloppe de 1 Md LYD doit être dégagée pour alimenter un fonds de réserves. Lors de son intervention au Congrès Général du Peuple en début d'année, le Colonel KADHAFI a indiqué notamment que 100 M LYD seraient prélevés au budget de NASCO et 100 M LYD au budget de l'Armée et 800 M LYD aux « frais de fonctionnement et autres ».

Le budget d'investissement

Le développement des infrastructures est privilégié

Le budget d'investissement atteint 11,35 Mds LYD (près de 7 Mds EUR), en légère augmentation par rapport à 2005 (+2,25%) mais de 116% par rapport au budget de l'année 2004.

¹ 1 LYD = 0,6 €

Le secteur de l'habitat et des infrastructures est privilégié comme le montre le tableau ci-dessous. Le budget de ce secteur est géré par l'Autorité Générale des Infrastructures et du Développement Urbain.

Description	Sommes allouées en KLYD	Equivalent en K€
Infrastructures (eau, assainissement, habitat, routes)	7 000 000	4 550 000
Autres projets (santé, enseignement, projets municipaux)	600 000	390 000
Projets de services	15 000	9 750
Projets agricoles	5 000	3 250
Développement des ressources humaines	100 000	6 500
Planification, études et recherches	100 000	6 500
Crédit pour des projets de production et de services	1 000 000	650 000
Liquidation d'obligations internes et externes	750 000	487 500
Réserves	1 786 000	1 160 900
TOTAL	11 356 000	7 381 400

De plus, un montant de 650 M LYD est réservé au projet de la Grande Rivière Artificielle et 2,825 Mds LYD aux investissements de la NOC (National Oil Corporation).

Le budget du secteur de la santé a été porté à 1 Md LYD (au lieu de 600 M LYD), la différence ayant été puisée dans les recettes supplémentaires engendrées par la vente de pétrole. Une annonce a en effet été faite selon laquelle il pourrait être fait appel à ces recettes pour financer des projets non identifiés dans le budget initial.

Fin avril 2006, le Comité Général Populaire a annoncé qu'une enveloppe de 250 M LYD a été attribuée pour les études, l'ingénierie et la formation dans le cadre du projet de chemin de fer libyen. Ce projet, dont l'idée est très ancienne, porte sur la réalisation d'un réseau de voies ferrées traversant la Libye d'Est en Ouest, reliant, le long de la côte méditerranéenne, la frontière avec la Tunisie à la frontière égyptienne. Le projet inclut également une ligne vers le Sud, allant de Al-Heisha (ville située sur la côte à 400 km à l'Est de Tripoli) vers Brak puis Sebha.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de TRIPOLI (adresser les demandes à tripoli@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Economique
Adresse : Tour AL FATEH 2 - 16^{ème} étage - Bureau 169
TRIPOLI BP 93621
LIBYE
Rédigée par : Michèle FEKI
Revue par : Patrick LEBRUN

Version originelle du 29/05/2006